

Genèse d'un ouvrage : Les domaines de l'eau Paysages ou pays d'étangs dans les Vosges saônoises (XVIII^e siècle à aujourd'hui)

L'Est Républicain du 12 mai 2017 consacrait plusieurs pages aux étangs des Vosges saônoises : « 1000 étangs : un territoire à apprivoiser » ; il était aussi question, pour le département de la Haute-Saône, d'une inscription du plateau des *1000 étangs* au patrimoine mondial de l'Unesco. L'ambition m'avait paru assez extraordinaire, car la connaissance de ce territoire restait somme toute assez minime, hormis l'expertise de quelques pionniers géographes (Daniel Mathieu), botanistes (Jean-Pierre Perney) ou géologues (Nicolas Théobald). La thèse de Jean-Christophe Demard consacrée aux traditions des Vosges méridionales (on ne dit pas encore *1000 étangs*, à la fin des années 1970) évoque très peu les étangs, à peine trois pages sur les 636 ; c'est le livre de Pierre Caritey, *Ternuay d'autrefois*, paru en 1989, qui évoque le plus précisément, sur une dizaine de pages, les étangs à l'époque moderne (16^e – 18^e siècles), de même plusieurs articles de l'historien Pierre Gresser nous montrent les premières créations d'étangs autour de Luxeuil et de Faucogney, à l'époque médiévale. Je résolus d'enquêter aussi sur des paysages que j'aimais tout particulièrement mais qui restaient comme endormis et masqués par la contemplation familière. Je découvrais alors la masse d'une littérature proliférante et pluridisciplinaire sur les paysages, somrais aussi dans l'incertitude d'un monde qui abandonnait la netteté de la surface miroitante des eaux pour la profondeur obscure d'un millefeuille superposant les couches de l'histoire. Le tableau pittoresque devenait palimpseste mouvant.

C'est au moment de conclure, deux années plus tard, que je découvrais vraiment l'une des difficultés de cette recherche : deux approches des étangs s'entremêlaient constamment, le territoire et les paysages, une opposition peut-être déjà pressentie dans le titre choisi au départ, *Paysages ou pays d'étangs*, sans que je démarque suffisamment les deux mots. Le territoire, le milieu, l'environnement sont termes de la géographie classique et se prêtent à des études objectives, à des analyses de type scientifique ; le paysage par contre, d'origine plutôt artistique (époque des peintres de la Renaissance), nous fait entrer dans le monde de la subjectivité, des perceptions personnelles. Le paysage se démultiplie aussi très vite, selon qu'on l'habite – et c'est le pays travaillé, construit par le paysan – ou qu'on le visite ou l'aménage – et c'est le paysage du promeneur, du touriste, ou encore celui plus collectif et politique du paysagiste, de l'urbaniste, paysage regardé de l'extérieur. *Échappée des 1000 Étangs, Faire sa vie dans les campagnes en déclin* (Benoît Coquard), pêche de loisir ou pisciculture, élevage ou culture, animal et végétal, zones humides et biodiversité..., on aura compris que la recherche sur les étangs, qu'on veut ériger dans le patrimoine mondial (l'Unesco plutôt que la liste Ramsar, la convention internationale relative aux zones humides, qui protège déjà la Brenne aux 2757 étangs) touche également aux sujets les plus sensibles de notre *siècle vert* (Régis Debray). Plonger dans le passé, s'instruire du temps long des paysages, c'est manière de se prémunir de l'écume du présent, des remous de surface ; de siphonner du fond des étangs une histoire plus froide et reposée. – ce qu'opère techniquement le *moine*, l'appareil de vidange des étangs ! La lecture enfin du poème de Guillevic (1907 – 1997), 406 fragments réunis sous le titre *Du domaine*, m'a permis de dépasser la dichotomie du pays et des paysages ; l'étang, chez Guillevic, auteur par ailleurs du recueil *Terraqué* (monde *terraqué*, de *terre* et d'*eau*) est au cœur du domaine, centre de gravité, de questionnement (je pense à un étang d'Amont-et-Effreney, qui s'appelle *Faisdeaugrave*) ; dans le domaine (*dominus*) dominant maître et nature, cohabitent l'abstrait et le concret, en dehors de tout lyrisme :

Le domaine / Est peut-être un rêve // Qui a trouvé / Son territoire. (Guillevic)



L'habitat dispersé autour des étangs (Servance, cadastre 1838)

N'en va-t-il pas ainsi du pays et de ses paysages si variés ? Mais le lecteur plus avide de chiffres que de lettres me demandera bien vite : combien d'étangs ? Cette recherche m'aura justement montré, derrière l'apparence immuable d'un pays, l'impermanence des paysages. La mosaïque des étangs est fluide à travers le temps ; Écromagny, l'une des rares communes à connaître précisément aujourd'hui le nombre des ses étangs, passe de 39 pièces d'eau en 1838 à 82. Faute d'enquêtes précises dans le présent – beaucoup d'inconnues dans la seconde moitié du XX^e siècle, il faudrait évaluer par exemple le paysage actuel à partir d'un logiciel *Système d'Informations Géographiques* –, je me suis reporté surtout à l'état de sections du cadastre napoléonien, encore que des fluctuations se soient certainement produites dans l'intervalle de sa réalisation, entre 1817 et 1840 (communes du canton de Faucogney levées vers 1826, celles du canton de Melisey dix années plus tard). Si je reste sur le plateau, cinq communes dominent le pays d'étangs : Servance, Beulotte, Faucogney, Esmoulières et Ternuay cumulent 569 étangs recouvrant 407 hectares, dans la première moitié du XIX^e siècle. Il faut ajouter huit communes et commencer de descendre dans la plaine sous-vosgienne pour atteindre 796 étangs et 766 hectares en eau ; trente-six communes enfin au total – de La Montagne à Franchevelle et de Servance à Luxeuil – pour compter 993 étangs recouvrant un peu plus de 1000 hectares. Les *1000 étangs* au sens du nombre comprennent la plaine autour des anciennes abbayes de Luxeuil et de Lure et bien sûr le plateau, commandé jusqu'à la conquête française (1674) par les sires de Faucogney. Persister à compter *1000 étangs* sur le plateau seulement, c'est peut-être s'occuper alors de toutes les étendues d'eau : la carpière en déshérence, le réservoir, le vivier, la *noue*, la *goutte*, la mare, le marais, le petit lac... Le domaine linguistique mérite ainsi une belle attention : pour désigner, par exemple, le trop-plein de l'étang, on dit *brésil* en Brenne

(département de l'Indre), *ébie* dans la Dombes, *échau* dans les Vosges saônoises. Qui connaît encore le *jet* ? le *thou* (étang du *Grand Toux*, à Beulotte-Saint-Laurent, 1826) ?

Autre surprise, dans cette longue pêche aux documents : une tombe abandonnée au cimetière de Saint-Martin, sur les hauteurs de Faucogney, celle de la famille Nisius – Meugniot. Léon Nisius a collaboré avec la librairie parisienne Delagrave, au moment des lois scolaires de Jules Ferry, et proposé les modèles de mobilier scolaire que nous connaissons bien, comme la table-banc avec encrier ; Alfred Meugniot, qui dirigeait les ateliers de menuiserie à La Corveraine (Froideconche), s'est surtout fait connaître comme l'un des grands pisciculteurs français au début du XX^e siècle. Nisius et Meugniot sont de la même famille et enfants de Faucogney (maison du Pont-Neuf) ; ils ont illustré la belle alliance des eaux et forêts en mariant la carpe à la table d'école. L'entreprise Delagrave est toujours présente à La Corveraine (Froideconche), non loin de l'étang Monsieur ; et les belles carpes trapues de nos étangs ne sont-elles pas encore, aujourd'hui, des miroir-Meugniot ?

La pisciculture a déserté grandement le pays et ont surgi les *1000 étangs*, paysages du loisir. Si je continuais ce travail, j'approfondirais sans doute cette question des paysages et du pays d'étangs ; les créations d'étangs, sans doute nombreuses dans la seconde moitié du XX^e siècle, restent mal connues. Comment faire cohabiter le paysan qui cultive son étang et fait perdurer la tradition piscole du pays d'étangs, le fonctionnaire qui veut assurer la continuité écologique et applique la police de l'eau, le touriste qui se délasse au bord de l'eau et cumule les *pauses-paysage* ? Beaucoup d'étangs ont disparu pendant la Révolution, à la suite du décret d'assèchement du 14 frimaire de l'an II (4 décembre 1793), sauf les 167 étangs reconnus sur le territoire de Servance, dans l'hiver 1794, et que nous retrouvons quasiment intacts en 1838, à la levée du premier cadastre. Aux injonctions de l'extérieur, les étangs du plateau ont su le mieux résister, ils étaient devenus la propriété personnelle d'un plus petit nombre de possédants et, comme le champ, le pré ou la *fouillie* (bois-taillis), toujours un mode d'exploitation du sol parfaitement adapté aux qualités d'un terroir réputé difficile, souvent marécageux et tourbeux.

D'autres éléments de réflexion sont à lire dans *Les domaines de l'eau*, puzzle aquatique encore bien incomplet du pays que j'habite. Puissent cet embryon d'histoire des étangs se développer, notamment à travers la mission universitaire commanditée par le département de la Haute-Saône, et l'histoire se révéler utile au temps présent.

Ouvrage disponible au local de la SHAARL – 15 euros (+ 7 euros pour frais postaux)

<<http://www.shaarl.com/2020/02/03/un-ouvrage-sur-les-1000-etangs/>>